

## La Suisse pendant la guerre froide (1945 – 1989)

En politique intérieure, les années d'après-guerre voient s'établir un gouvernement de concordance associant désormais le parti socialiste. A partir de 1959, les quatre plus grands partis se partagent sept sièges au gouvernement selon une clé de répartition fixe (la « formule magique ») appelée à s'inscrire dans la durée.

Durant la période d'après-guerre, la Suisse connaît une haute conjoncture économique. Sa force, qui résidait traditionnellement dans le secteur industriel, se déplace durant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle vers une économie nationale, dont le secteur des services occupe trois quarts de la population active. Au fil de cette évolution, le niveau de vie augmente considérablement. Les conditions de travail et la sécurité sociale ne cessent de s'améliorer et l'offre de marchandises devient de plus en plus diversifiée.

Dotée d'une petite économie nationale ouverte, la Suisse était – et reste toujours – tributaire d'un accès aux marchés étrangers. Bien qu'elle partage les valeurs économiques, politiques et culturelles de l'Occident, elle pratiquera durant toute la période de la guerre froide une politique de neutralité stricte entre les deux blocs.

### Modifications dans le paysage des partis

Ernst Nobs est, en 1943, le premier socialiste élu au Conseil fédéral. A partir de 1959, la répartition des sièges du Conseil fédéral se fonde sur la « formule magique » : deux sièges chacun pour le Parti socialiste (PS), le Parti libéral-radical (PLR) et le Parti conservateur chrétien-social, devenu depuis lors le Parti démocratique du centre (PDC), et un siège pour le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB), aujourd'hui Union démocratique du centre (UDC). Cette composition restera inchangée jusqu'en 2003.

A l'exception de changements internes mineurs, ce « gouvernement de concordance » est parvenu à s'assurer durablement le soutien d'environ 80 % des parlementaires. Les partis extrémistes ne pouvaient exercer une influence qu'avec les instruments de la démocratie directe : on trouvait à droite les partis contre la surpopulation étrangère, à gauche le parti communiste du travail. Avec jusqu'à 9 % des voix, l'Alliance des indépendants, en tant que mouvement contestataire, s'est longtemps imposée comme le principal parti d'opposition, dans le cadre duquel le fondateur de la Migros Gottlieb Duttweiler s'est employé à défendre les intérêts des consommateurs. Dans le sillage du mouvement écologique (Kaiseraugst, mort des forêts, Schweizerhalle), les Verts se sont établis dès les années 1980 en tant que plus grand parti non gouvernemental du pays.

### La question jurassienne



*Le drapeau du canton du Jura*

En 1979, la Suisse accueille le nouveau canton du Jura, sans modification de ses frontières extérieures. La naissance de ce nouveau canton est le fruit d'un combat mené durant 30 ans par des séparatistes dans la partie francophone du nord-ouest du canton de Berne. Contrairement à la majorité réformée de la population germanophone du canton de Berne, les habitants de cette région de l'ancienne principauté épiscopale de Bâle étaient catholiques et se considéraient désavantagés aux niveaux linguistique et religieux.

Francophones mais réformés, les districts du Jura bernois situés plus au sud préféraient au contraire, pour la plupart d'entre eux, rester au sein du canton de Berne. Après une série de votations populaires organisées à l'échelle des communes, des districts, du canton de Berne et de la Confédération (1978), les séparatistes se sont vus contraints d'accepter la séparation entre le nord et le sud du Jura pour permettre aux trois districts du nord de former le nouveau canton du Jura.

## **Population, santé et sécurité sociale**

Dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, la population ne cesse de croître, passant de 3 315 443 personnes en 1900 à 7 261 210 en 2000. Cette duplication du nombre d'habitants s'explique notamment par l'immigration, un excédent des naissances parfois très net et l'amélioration des soins médicaux. Tandis qu'un enfant sur huit n'atteignait pas l'âge adulte en 1900, ce pourcentage a chuté à 4,5 enfants sur 1000 un siècle plus tard. A cela s'ajoute le fait que des maladies telles que la tuberculose ont pratiquement disparu durant le XX<sup>e</sup> siècle. Durant le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, on enregistre certes une nette baisse de la natalité, mais la population ne recule pas en raison de l'immigration et d'une espérance de vie de plus en plus longue.

La sécurité sociale connaît elle aussi des améliorations après 1945. Des assurances sociales sont adoptées puis développées, notamment l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) et l'assurance-invalidité (AI), l'assurance-chômage, la prévoyance professionnelle, la protection contre les suites de maladies ou d'accidents, les allocations pour perte de gain en cas de service ou de maternité, ainsi que les allocations familiales.

## **Egalité entre hommes et femmes**

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la situation des femmes évolue vers une égalité en droit, même si la Suisse reste à la traîne en comparaison avec d'autres pays occidentaux. Il faudra attendre 1971 pour que les hommes accordent aux femmes le droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral, alors que ce droit existait déjà dans tous les autres pays européens hormis le Liechtenstein. Ce décalage s'explique notamment par le fait que dans ces autres pays, l'introduction du droit de vote pour les femmes relevait de la compétence du Parlement et non pas des électeurs appelés aux urnes, comme ce fut le cas en Suisse. C'est aussi pour cette raison qu'il faudra attendre 1990 pour que l'égalité en droit au niveau cantonal soit réalisée dans l'ensemble des cantons.

En 1985, le nouveau droit matrimonial est accepté en votation populaire à une faible majorité. Il accorde aux mères l'autorité parentale partagée, l'homme n'étant désormais plus considéré comme le seul chef de famille. Les Suissesses qui épousaient un étranger conservaient alors leur nationalité, tandis que les étrangères n'obtenaient plus automatiquement la nationalité suisse lorsqu'elles épousaient un Suisse.

L'assurance maternité nationale a également mis du temps à voir le jour, même si la plupart des mères exerçant une activité professionnelle touchaient de leur employeur une partie de leur salaire durant leur congé maternité. Après le rejet de plusieurs projets d'assurance maternité portés devant le peuple, les mères exerçant une activité professionnelle finissent, en 2005, par obtenir dans toute la Suisse un congé maternité payé à 80 % de leur dernier salaire pendant les quatorze semaines suivant la naissance de leur enfant.

## Mouvements de jeunesse

Dans le sillage des soulèvements étudiants internationaux de 1968 (Paris, Berlin), des batailles de rue opposant des manifestants aux forces de police se produisent également en Suisse, notamment celle connue sous le nom de « Globus-Krawall » devant le bâtiment de Globus à Zurich. Ces mouvements contestataires débouchent sur la création des Organisations progressistes de Suisse (POCH) d'inspiration néomarxiste. Bien que ces organisations aient recueilli quelques succès électoraux, elles se sont avant tout distinguées par leurs actions extraparlimentaires et par leur participation, en 1975, à l'occupation de la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

En mai 1980, Zurich est une nouvelle fois le théâtre de révoltes de jeunes protestant contre un crédit destiné à la transformation de l'opéra. Avec le soutien de partis de gauche, d'intellectuels et d'artistes, ce mouvement de contestation lutte alors pendant près de deux ans pour la création de centres de jeunes autonomes.

## Economie



*Faire Preise, faire Löhne (des prix équitables, des salaires équitables) - lithographie de Hans Erni 1949. © J.C.Mueller AG Zurich*

Après la Seconde Guerre mondiale, les importations et les exportations connaissent un essor fulgurant. Pendant de nombreuses années, l'industrie constitue le principal secteur économique (machines et métal, chimie, denrées alimentaires, montres, textile). En 1970, elle emploie encore 46 % de la population active. Suite à la récession des années 1970, le secteur des services commence néanmoins à dominer dans le paysage économique suisse.

A partir de 1950, de nombreux travailleurs étrangers – dont, à l'origine, une majorité d'Italiens – immigreront en Suisse. En 1970, le nombre d'étrangers vivant en Suisse dépasse un million d'individus, ce qui correspond à 17,2 % de la population résidente et à un quart de la population active. L'initiative populaire « contre l'emprise étrangère », sur laquelle le peuple suisse est appelé à se prononcer en 1970 et qui vise une réduction draconienne de ces chiffres, n'est rejetée qu'à une faible majorité. Lors de la récession des années 1970, de nombreux travailleurs étrangers sont licenciés et retournent dans leur pays.

## Politique étrangère

Après la Seconde Guerre mondiale, la politique étrangère de la Suisse reste régie par la maxime de la neutralité. Les relations avec les Etats socialistes restent néanmoins tendues, même après l'établissement de relations diplomatiques avec l'URSS (1946), ce qui s'explique par le consensus de base anticommuniste existant entre les différents partis. La Suisse n'adhère ni à l'OTAN ni à l'ONU, bien que le siège européen de l'ONU se trouve à Genève. Une certaine ouverture ne se révèle possible que dans des organisations internationales apolitiques, dont de nombreuses sous-organisations de l'ONU. La Suisse participe en 1960 à

la fondation de l'AELE (Association européenne de libre-échange). En 1963, elle adhère en outre au Conseil de l'Europe en tant que membre à part entière et participe à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à partir de 1975.